

Après sa victoire, dimanche, à Villeurbanne, Lenox mis en vente pour 3 000 fr. aux enchères publiques, n'a pas trouvé acquereur.

Lucullus, à M. le baron de Ponnat, s'est placé second, à Auch, dimanche dernier, dans le prix de la Société des Steeple-Chases (6^e série) derrière Fra Antonio, et battant un lot nombreux.

Plusieurs poulinières d'origine trottées, et saillies par étalons trottées, poulains de tout âge, d'origine trottée.

Pensions de chevaux à la prairie et en box. S'adresser Lafond, éleveur, domaine de Grange-Rouge, Villefranche-sur-Saône.

Courses de Villeurbanne

Réunion du 12 octobre 1902

La pluie tombée en abondance dans la matinée avait empêché beaucoup de monde de se rendre à Villeurbanne; néanmoins, une assistance assez nombreuse s'était rendue à l'avant-dernière réunion d'automne de la Société Sportive. Rarement journée fut aussi intéressante; toute la presse lyonnaise, sans distinction d'opinion, l'a constaté et a adressé au secrétaire général, M. Aubier, des éloges bien mérités; dans plusieurs courses nous avons eu des champs de 12 et 14 partants; ce fait est assez rare à Lyon, et même ailleurs, pour qu'il mérite d'être signalé.

La première course est revenue à Rouville, qui a battu de loin Uncle Sam Pride et Urgent; Rouville a été très admiré pour son allure régulière qui fait le plus grand honneur à son habile entraîneur, J.-B. Visa.

L'écurie de Bluze a remporté un nouveau succès en s'adjugeant, avec la plus extrême facilité, le prix de Saint-Cloud avec Lenox.

Allegro, parti grand favori, a justifié la confiance de ses partisans en enlevant très facilement la course plate devant Porte-veine et Clermont; cette course, menée vivement, a paru fortement impressionner les spectateurs qui, reconnaissons-le, en ont eu pour leur argent.

Comme il était probable, l'écurie Bérard a gagné la course de haies avec Porte-veine; Garbure, très bien monté par l'habile gentleman rider qu'est M. L. Bérard, était second à une demi-tête.

M. Bérard a renouvelé, avec Garbure, la course d'attente qui lui avait si bien réussi à Feurs; sa victoire, très escomptée, du reste, lui a valu une chaude ovation de la part du public de la pelouse et du pesage.

Il est fâcheux pour la Société sportive que le temps menaçant ait découragé de nombreux turfistes et amateurs, car la journée a certainement mieux tenu qu'elle ne prometait. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que, pour sa journée de clôture, le soleil, cet incomparable compagnon de fête, veuille bien apporter son concours, afin que nos compatriotes, qui viendront en foule, emportent l'impression, qu'au point de vue sportif, il y a eu enfin quelque chose de changé à Lyon.

INTERIM.

Voici les résultats :

PAIX DU CONSEIL GÉNÉRAL. — Attelé ou monté. — 1.000 fr., 3.150 m. — 1. Ranville, à M. de Bluze, 1.400 m., 5'19" 1/2 (1'43" 1/10), Danté; 2. Uncle Sam's Pride, à M. Beauchamp, 3.125 m., 5'28" 1/2 (1'45" 1/10), à M. Beauchamp fils; 3. Urgent, à M. Porchère, 3.125 m., 5'53" (1'46" 3/5), Bougon.

Non placés : Suzon, à M. Duchesne, 3.125 m.; Caline, à M. Poncet, 3.125 m.; Turlutou, à M. Savigny, 3.100 m.; Turenne, à M. Gueymard, 3.100 m.; Tente de Bourse, à M. Tassani, 3.025 m.

Mutuel. — Pesage. — G. : 10 fr. 50; placés : 5 fr. 50, 6 fr. et 7 fr. 50.

Pelouse. — G. : 10 fr. 50; placés : 6 fr., 6 fr. et 8 fr. 50.

PAIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEURBANNE. — 1.400 fr. — 1. Allegro, à M. Watkins (Lasard); 2. Porte-veine, à M. Bérard (M. Bérard fils); 3. Clermont, à M. Baron (de prop.).

Non placés : Snob II, Bristol, La Traviata, Converse, Rose de Bengale, Locomotive II, Petite Ourse, Marie-Galante, Flessingue. Une longueur, une demi-longueur.

Mutuel. — G. : 14 fr.; placés : 7 fr. 50, 9 fr., 7 fr. 50.

PAIX DE SAINT-CLOUD. — International, attelé ou monté, à réclamer et à ven. tre. — 1.000 fr., 2.300 m. 1. Lenox (3.000), à M. de Bluze, 2.175 m., 3'30" (1'36" 1/2) Danté; 2. Onques Mieux (1.000), à Odeau, 2.100 m., 3'30" 1/4 (1'40" 1/10) Caillou; 3. Suspect (1.000), à M. Granier, 2.125 m., 3'31" (1'30" 3/10), Granier; 4. Uzès (2.000), à M. Beauchamp, 2.200 m. (Meunier).

Non placés : Semaine-Sainte, à M. Bourjaillat, 2.275 m.; Trac, à Ulysse, 2.275 m.; Tricolore, à Mallein-Merlin, 2.200 m.; Bistouri, à M. Châteauneuf, 2.100 m.; Henri, à M. Châteauneuf, 2.175 m.; Nacelle, à M. Savigny, 2.150 m.; Turenne, à M. Gueymard, 2.150 m.; Vermouth, à M. de Monts, 2.125 m.; Brillant, à M. Forissier, 2.100 m.; Duguesclin, à M. Porchère, 2.100 m.

Mutuel. — Pesage. — G. : 7 fr. 50; placés : 6 fr. 50, 9 fr. et 10 fr.

PAIX DU COMMERCE DE VILLEURBANNE (Courses de haies). — 1.000 fr., 2.800 m. — 1. Porte-veine, à M. Bérard (Bonicon); 2. Garbure, à M. Bérard (M. Bérard fils); 3. Florica, à M. Sully-Lévy, (M. Sully-Lévy).

Non placés : Troublante, Confédéré, Bristol, Valjoly, Dijon, Vivette. Une demi-longueur, trois-quarts de longueurs.

Mutuel. — G. : Ecurie Bérard, 9 fr.; placés : 19 fr. 50, 7 fr., 7 fr. 50.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (3^e série). — Objets d'art 1.800 m. — 1. Comte Raymond (M. Belusea); 2. Palestine (M. Gaudier).

Non placés : Barcelone, Débardeur (arrêté). Deux longueurs loin, 4 partants.

Mutuel. — G. : 8 fr. 50, 7 fr., 8 fr. 50.

Courses de Dôle (Jura).

Réunion du 26 octobre 1902.

Prix de la Ville de Dôle (Trot monté. Poids libre). — 300 francs pour chevaux français, entiers, hongres et juments, nés et élevés dans le département du Jura, âgés de 3 ans et au-dessus. Entrée : 5 francs; 150 fr. au 1^{er}, 75 fr. au 2^e, 50 fr. au 3^e, 25 fr. au 4^e, le 5^e double son entrée. Les chevaux de 3 ans partent à 3.000 m.; ceux de 4 ans et au-dessus, à 3.050 m. Tout cheval ayant gagné un premier prix, à Dôle, reculera de 25 m.; de deux premiers prix, de 50 mètres.

Prix de la Société du Demi-Sang et de la Société Hippique du Jura (Trot attelé ou monté. Poids libre). — 800 francs et les entrées, dont 300 offerts par la Société du Demi-Sang et 500 fr. offerts par la Société Hippique du Jura, pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang : 1^{er} nés et élevés dans la circonscription des dépôts d'étalons d'Ancey, Aurillac, Besançon, Angers, Blois et Rosière; 2^e nés et élevés en France et appartenant depuis trois mois au moins à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions.

Les chevaux de 3 ans partent à 3.000 m., ceux de 4 ans et au-dessus, à 3.050 m. — Ceux ayant gagné une somme de 500 fr. ou mieux, reculeront de 25 m., de 1.000 fr., ou mieux, de 50 m.; de 1.500 fr. ou mieux, de 75 m.; de 2.000 fr. ou mieux, de 100 m. En outre, tout gagnant d'un premier prix, en 1902, reculera de 25 m.; de deux premiers prix, de 50 m.; de trois ou plusieurs premiers prix, de 100 m. Entrée : 20 fr.; 400 fr. et la moitié des entrées au 1^{er}; 200 fr. et l'autre moitié au 2^e; 150 fr. au 3^e; 50 fr. au 4^e; le 5^e doublera d'abord son entrée.

Prix de la Société sportive d'encouragement de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. et de la ville de Dôle (steeple-chase). — 1.200 francs, dont 500 francs offerts par la Société sportive d'encouragement, 400 francs par la Compagnie P.-L.-M., 200 francs par la ville de Dôle, et 100 francs par la Société, pour tous chevaux âgés de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné dans l'année une somme de 10.000 francs en obstacles.

Poids : 3 ans, 64 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans et au-dessus, 70 kil. Tout cheval ayant gagné, dans l'année, un premier prix, portera 2 kil.; deux ou plusieurs premiers prix, 4 kil.; les gentlemen recevront, en outre, 3 kil. Entrée : 50 francs, moitié forfait. 700 francs et la moitié des entrées au 1^{er}; 300 fr. et l'autre moitié au 2^e; 200 fr. au 3^e; le 4^e doublera d'abord son entrée. Distance, 4.000 mètres environ.

Military 2^e série. — Conditions nouvelles.

Military 3^e série. — Conditions nouvelles.

Clôture des engagements. — Pour le prix de la Société sportive d'encouragement, le mardi 21 octobre, avant 2 heures, chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, Paris.

Pour tous les autres prix, le mardi 21 octobre, avant 2 heures, chez M. Albert Aubier, au secrétariat de la Société, hôtel de Lyon, à Dôle (Jura).

Société de Tir de Lyon

Dimanche, 19 octobre, de 8 heures du matin à la nuit, continuation du concours de fin d'année.

Tir au centre à 200 mètres, et poule au revolver à 20 mètres, toutes armes et tous tireurs admis. A la catégorie centre, la cartouche de l'Etat sera délivrée gratuitement aux tireurs à l'arme réglementaire.

Nous rappelons que 50 beaux prix seront délivrés au tir au centre, catégorie ouverte à tous tireurs.

Les tirs aux visuels, aux mannequins et aux silhouettes auront lieu les 26 octobre et 9 novembre.

L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de onze heures.

PAPILLON-CLUB. — Concours de Tir. — Voici le classement à la 2^e journée : MM. Bovéry, Albert, Ramaz, Deveaux, Bourdillon, Carré, Courtois, etc.

Dimanche, 19, troisième journée, café de la station à Saint-Claire.

AUTOMOBILISME

Le prochain Salon

Le grand succès du concours de décoration des stands du Salon automobile de 1901, consacré par le jugement d'un jury composé des hautes notabilités artistiques, a eu pour double but de mettre en valeur les objets exposés et de donner à cette manifestation un grand cachet d'art.

Encouragé par l'accueil fait, l'an dernier, à cette innovation, le comité d'organisation a décidé d'instituer, pour l'Exposition de décembre prochain, un concours semblable, lequel sera doté de nombreuses récompenses.

La course de côte de Gaillon

La course de Gaillon qui n'avait pu avoir lieu, ainsi que nous l'avons raconté, a été disputée, dimanche, sans incident nouveau. Le temps, malheureusement, était loin d'être aussi beau, qu'il l'était il y a huit jours, et il faisait presque froid. L'épreuve, néanmoins, a obtenu un plein succès.

Voici quel a été le classement des concurrents dans chacune des catégories :

Motocyclettes au-dessous de 30 kilos. — 1. Deryn, 1'2" 2/5.

Motocyclettes de 30 à 50 kilos. — 1. Lamberjack, 40" 4/5.

Motocycles au-dessus de 50 kilos. — 1. Holley, 40" 2/5.

Motocycles deux places. — 1. Osmont, 51" 1/5.

Voitures légères (vapeur). — 1. Rutishauser, 40" 4/5.

Voitures légères (essence et alcool). — 1. Théry, 44".

Voitures (vapeur). — 1. Le Blon, 36" (record).

Voitures (essence). — 2. Heath, 40" 2/5.

La vitesse de Le Blon équivalait à du 100 k. à l'heure. Dans une côte à 9 0/0 l'on voit que c'est coquet.

Échos d'Auto

Amérique. — Froissé par une condamnation appliquée à tort pour excès de vitesse, M. Vanderbilt vient de quitter subitement Newport, en déclarant que plus jamais il ne reviendrait sur cette gracieuse plage.

Avis aux constructeurs. — On demande d'urgence des voitures de course ultra-rapides pour le service de plusieurs femmes de Madrid. Il y a quelques jours, ces dernières ayant voulu s'ériger en toréadors, ont, à l'arrivée d'un paisible ruminant, été prises d'une telle panique, que le 120 à l'heure sera désormais insuffisant pour les empêcher de tourner le dos aux bêtes. C'est le cas, ou jamais, d'appliquer le vieux proverbe : « A chacun son métier les vaches seront mieux... regardées. »

Le Rigidum. — C'est un nouveau métal qui regorge de qualités. Il se soude, se forge, s'emboutit, s'écroute, se tourne et se retourne — pardon — se repousse, avec la plus grande facilité ! La résistance à la traction est de 35 k. par millimètre carré. Il est très léger et son succès paraît assuré.

Course de côte. — M. Henry Deutsch va demander à l'Automobile-Club de France d'organiser une épreuve sur une rampe de 1800 mètres (8 % de pente), située dans sa propriété du château de Romainville.

La coupe Gordon-Bennett. — Les trois champions américains seront MM. Winton, Harkness et Vanderbilt junior.

En Angleterre on essaie, par tous les moyens possibles, d'obtenir que la coupe détenue par Edge soit courue sur territoire anglais.

Guillaume II. — L'empereur d'Allemagne a suivi les dernières manœuvres entièrement en automobile.

Autophobe. — Un exalté américain vient de créer un engin destiné à arrêter et, au besoin, à détruire les chauffeurs passant à sa portée. L'appareil consiste en un baril contenant une ancre et un câble. En pressant un délicat, un ressort projette l'ancre de l'autre côté de la route, et le câble, ainsi fixé à ses deux bouts, devient un obstacle aussi dangereux qu'imprévu. Conclusion : il est des cas où l'on est non seulement heureux, mais sincèrement flatté de n'être pas Américain.

OCCASIONS

A VENDRE dans de bonnes conditions une **Voiture automobile** à quatre places, dont la caisse seule serait à remettre en état. Prix : 750 fr. S'adresser à M. Pelletier, 7, rue de l'Hôtel-de-ville.

A VENDRE un Tricycle à pétrole d'occasion. S'adresser au bureau du journal-R. A., 105.

On demande à acheter une voiturette d'occasion en bon état avec facilité de paiement. Faire connaître propositions à M. R. D., bureau du journal.

BENZO-MOTEUR

Essence de Pétrole Spéciale POUR AUTOMOBILES.

GRAND PRIX PARIS 1900
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantine, LYON

CYCLISME

LE CONGRÈS DE L'U. V. F.

Le 22^e Congrès de l'U. V. F., tenu mercredi à Lyon, au palais St-Pierre, a été un des plus sérieux, au point de vue travail, que l'U. V. F. ait tenu depuis quelques années. Le choix de la ville y était certainement pour quelque chose, car M. Paul Rousseau l'a avoué lui-même, si le Congrès s'était tenu à Paris cette année; on ne sait pas ce qui serait arrivé.

73 voix exprimées par une cinquantaine de délégués représentant environ 56 sociétés, dont 40 de Paris, 16 de province et 18 groupes individuels.

Dès le début de la séance, nous avons pu reconnaître la physiologie de la salle; d'un côté, les membres du Comité directeur qui, à eux seuls, avaient 30 voix, puis quatre ou cinq délégués représentant le parti parisien de l'opposition, et enfin les sociétés des départements.

Comme il était à prévoir, les délégués de ces derniers, venant d'un peu partout, dé-

paysés et ne reconnaissant personne, n'ont pu discuter, comme ils l'auraient voulu, les propositions à l'ordre du jour. Dans les votes, le Comité directeur a pu faire accepter tout ce qu'il demandait, car avec le grand nombre de voix dont ses membres disposaient et qui venaient tous de même avec un ensemble touchant, le résultat était chaque fois connu d'avance.

C'est de cette manière qu'ont été votées les deux grosses questions présentées par le Comité directeur, savoir : la cotisation des sociétés portée de 10 à 20 fr. par an et le vote d'une représentation plus grande des membres individuels au Congrès.

Au point de vue local la première de ces décisions ne sera pour encourager nos sociétés lyonnaises et nous savons déjà quelques Sociétés qui ne se réaffilieront pas l'an prochain.

Quant aux individuels il a été reconnu très impartialement par tous les délégués que si les Sociétés faisaient la force de l'Union, les individuels en faisaient la richesse aussi la demande de suppression des individuels a-t-elle été repoussée à l'unanimité.

Signalons encore un incident créé par M. Baeder que l'Union avait radié il y a quinze jours pour paroles injurieuses contre ses membres. Faisant tout à coup irruption dans la salle et sautant de pupitres en pupitres pour éviter la poursuite des gardes en gesticulant et demandant qu'on l'entende ce que le président n'accorde pas et finalement de Baeder est conduit à la porte, tandis que les mots de : « lâches, lâches », s'élevaient dans sa gorge, l'incident est bientôt calmé et l'on continue l'ordre du jour dont voici un résumé succinct et que nous continuerons la semaine prochaine.

Après vérification des pouvoirs, le Congrès était composé de la manière suivante :

Représentants des individuels : MM. Paulin Méry, de Pawlowski, Duchesne, Riguelle, Breton, Delamarre, d'Arnaud, Schrader, Boureau, Jossot, Rousseau, Crinon, Curlier, pour le département de la Seine; puis Hanciaux (Aube), Bastiat (Isère), Lagane et Guichard (Rhône), Grandjean (Sarthe), Bellenger (Seine-Inférieure), Moulin (Seine-et-Marne), comte de Beauchamp (Vienne).

Les sociétés suivantes avaient envoyé des délégués : **Région parisienne :** Amical-Cycle-Club, Red-Star-Club, Cyclo-Club de Paris, Joyeuse Pédale de Levallois, Vélo-Club du Livre, Intermagasins-Sports, Racing-Club de France, Paris-Cycle, Vélo-Club d'Alfort, Union Vélocipédique de Cluchy, Club Vélocipédique Dionysien, Cyclub, Amateurs Bicyclistiques de Lutèce, Club des Sports, Cycle Touriste de Saint-Ouen, Etoile Cycliste Parisienne, Touring-Sport Ouest, Union Sportive Parisienne, Club Français, Club Cycliste Italien, Union Sportive Croulebarbe, Vélo-Club Vincennes, Union Cycliste Suisse, Paris-Athletic-Club, Aéro-Cycle-Club, Union Vélocipédique de la Préfecture de la Seine, Union Sportive de La Chapelle, Sporting-Club-Amateurs, Union Vélocipédique d'Ivry, Vélo-Club de l'Ameublement, Fédération Cycliste des Cuirs et Peaux, Opéra-Cycle, Union Cycliste du VI^e Arrondissement, Union Cycliste de la Salpêtrière, Union Vélocipédique de la Plaine Saint-Denis, Guidon Vélocipédique Parisien, Union Sportive des Produits Chimiques, Union Sportive du Bon-Marché, Etoile Sportive de Saint-Ouen, Véloce-Club de Montmartre, Union Cycliste Batignolaise, Société Athlétique de Montrouge.

Sociétés des départements : Sport Athlétique Bordelais, Pédale Spinalienne, Société Vélocipédique de Loches, Vélo-Club Ledonnien, Cyclophile Tête-d'Or, Bicycle et Automobile-Club de Lyon, Cyclophile Vaisois, Vélo-Grillon, Cyclistes Amateurs Lyonnais, Familial-Cycle Lyonnais, Racing-Club et Cercle Réunis, Cycle Demi-Lune, Union Vélocipédique Lyonnaise, Véloce-Club Meldois, Football-Vélo-Club de Nice, Cyclophile Moto-Club Roannais, Cyclophile San-Claudian, Cycle Tararien, Club Vélocipédique de Villefranche, Cyclophile Villeurbanais.

La séance est présidée par M. le docteur Paulin Méry, ancien député de la Seine, membre du Comité directeur et président de la Commission d'amateurisme. A ses côtés, M. Lagane, chef consul du Rhône, et Paul Rousseau, secrétaire-trésorier de l'U. V. F., assistés de M. Daniel Gousseau et de la sténographe de l'U. V. F.

Dans le courrier du Congrès figure une lettre de M. Pierre Roy, secrétaire général de l'U. S. F. S. A., dont voici le texte :

Paris, le 7 octobre 1902.

Monsieur Riguelle, Président de l'U. V. F. Mon cher président,

A mon grand regret, il ne me sera pas possible d'aller à Lyon pour le Congrès de l'U. V. F., mes affaires personnelles me retenant à Paris.

Vous avez bien voulu me dire que ma présence eût été considérée, par beaucoup, comme la consécration du traité entre l'U. V. F. et l'U. S. F. S. A.; je ne crois pas que notre convention, qui a donné déjà de si bons résultats, ait besoin d'une confirmation quelconque. Je tiens cependant à saisir cette nouvelle occasion d'affirmer notre parfaite entente. Plus que jamais, l'U. S. F. S. A. est décidée à appuyer les efforts du Comité Directeur de l'U. V. F. L'union des deux fédérations fait leur force et assurera le développement des sports qu'elles dirigent.

Recevez, mon cher président, l'expression de mes meilleurs et bien dévoués sentiments.

Pierre Roy, Secrétaire de l'U. S. F. S. A.

Puis lecture d'une autre lettre de Baeder,

secrétaire général de l'U. V. F., récemment radié de l'U. V. F. et demandant au Congrès de l'écouter.

Mais le président, M. Paulin Méry, dit qu'il serait antistatutaire de discuter une telle lettre en ce moment.

Puis, M. Breton lit le rapport du président M. Riguelle, sur la situation morale de l'Union et complimente l'U. S. F. S. A. du grand esprit sportif qui l'a guidée à abandonner complètement le cyclisme à l'U. V. F.

Il constate que de 226 en 1901, le nombre des Sociétés affiliées est monté à 460 en 1902, se décomposant en 358 Sociétés de province et 110 parisiennes. Il invite la Commission d'amateurisme à marcher sur les traces de la Commission sportive.

D'autre part il constate que les demandes d'individuels ont un peu baissé cette année, car il y a eu 209 demandes en moins.

Parlant des épreuves organisées par le personnel de l'Union, M. Riguelle ajoute : L'on connaît le succès des épreuves officielles de l'U. V. F.; celles-ci disputées dans toute la France, ont donné les résultats suivants : 39 épreuves de 50 kilomètres, avec 1223 engagements; 54 de 100 k., avec 2742 engagements; 11 de 150 k., avec 950 engagements, soit un total de 104 épreuves avec 4915 engagements.

Des félicitations sont adressées en passant au chef-consul de Lons-le-Saunier qui a organisé une très intéressante épreuve militaire dont le thème serait un ralliement en cas de guerre.

Il passe rapidement sur les épreuves de Tout Petits organisées avec succès par l'U. V. F. (je croyais que c'était l'Auto-Vélo).

M. Riguelle remercie M. Lagane, chef-consul de l'U. V. F. à Lyon, de son dévouement à la fédération. Il est de fait que M. Lagane a fait faire des progrès considérables à l'U. V. F. dans notre région et, comme le disait M. Riguelle, notre ville est devenue une des plus sportives de France.

A ce point de vue, il y a progrès également à Bordeaux et à Nantes où l'U. V. F. était méconnue en 1901.

Il regrette, et pour cause, que Marseille n'ait pas suivi le mouvement.

Le rapport retrace vivement les succès du Grand Prix de Paris, des championnats du monde et annonce l'affiliation probable de l'Angleterre à l'Union Cycliste Internationale.

Puis des médailles de vermeil sont accordées, pour services rendus à l'Union à MM. Berruer, chef-consul à Tours (41 adhésions); Lebreton, consul à Saint-Malo (40 adhésions); Forel, chef-consul à Lons-le-Saunier (35 adhésions et 5 affirmations de Sociétés); Crinon (commission d'amateurisme); Exally (services rendus à Lyon).

Des médailles d'argent à MM. Evrard, chef-consul à Nancy (32 adhésions); Wagner, chef du consul de Luxembourg — Rfranger (15 adhésions); Maillard, chef-consul à Baugency (20 adhésions); Pujo, chef-consul à Bordeaux (19 adhésions); Chaintreuil, vice-consul à Lyon et secrétaire du comité régional du sud-est, Durand, vice-consul à Lyon; Rivaille, sous-délégué sportif à Nantes et président du comité régional de l'Atlantique.

Des diplômes d'honneur à MM. Picamith, délégué sportif à Bordeaux; Renault, chef-consul à Rennes (déjà récompensé en 1901); Vincent, consul au Pré-Saint-Gervais (déjà récompensé en 1901 et qui a fait encore cette année 21 adhésions).

Puis la parole est donnée de suite à M. Pawlowski, président de la Commission de tourisme, qui nous parle de la route internationale de Paris à Dieppe créée par l'U. V. F. Une petite pointe en passant contre le T. C. F. et l'orateur termine son rapport en espérant que le tourisme reprendra de plus plus son essor à l'U. V. F.

Puis rapport de M. Rousseau sur le compte rendu financier, rapport approuvé également par la Commission de vérification des comptes.

Les recettes pendant l'année 1902, se sont élevées à 67.408 fr. 33 et les dépenses à 66.642 fr. 74, soit un excédent de 765 fr. 59 pour l'année qui, ajoutés à l'encaisse restant de 1901 donnerait, au 30 septembre 1902, un boni de 2.304 fr. 95.

Après quelques questions de M. Breyer, ce budget est adopté.

Un incident se produit alors au sujet de M. Caizac, délégué de la Société sportive de Sannois, qui n'aurait pas le droit de prendre part au Congrès, sa Société n'existant pas de fait, par suite d'une lettre écrite au maire de l'endroit. Répartie de ce dernier, qui annonce que l'U. V. F. a bien cependant accepté ses 10 francs d'affiliation et ne les lui a jamais rendus.

Finalement, par un vote, M. Caizac est accepté.

L'on passe enfin à la discussion des propositions présentées.

Les propositions du Club Cycliste de Plaisance sont toutes repoussées, mais elles donnent lieu à une série d'amendements dont le principal est que la date du Congrès sera fixée par le Comité directeur un mois avant la date du Congrès.